



Bruxelles, le 6 octobre 2020

Le Coronavirus donne des ailes aux prêts verts et aux prêts vélo

Entre mars et septembre,

- le nombre total de prêts rénovation a augmenté de 63 % par rapport à la même période de 2019
- et le nombre de prêts verts à tempérament a doublé (+107 % par rapport à mars-septembre 2019).

Les clients ont utilisé le prêt vert principalement pour l'installation de panneaux solaires, de pompes à chaleur et de boilers solaires, pour le remplacement de châssis de fenêtres ou de chaudières, pour des travaux d'isolation, etc.

Le nombre de prêts vélo a aussi enregistré une croissance spectaculaire cette année: pas moins de 40 % par rapport à 2019.

KBC veut encourager davantage les investissements dans la construction et la rénovation écologique ou la mobilité durable. C'est pourquoi KBC et KBC Brussels proposent à leurs clients un taux très compétitif de 1,29%* pour les prêts verts. Les clients qui se lancent dans des travaux de construction ou de rénovation permettant d'économiser au moins 50 % d'énergie ou d'accroître la sécurité de leur habitation (par exemple, double vitrage et vitrage à haut rendement) peuvent aussi prétendre à ce taux avantageux.

De cette manière, KBC¹ veut contribuer encore davantage à la transition vers une société durable.

Patrick Tans, directeur général Produits bancaires et Transformation, explique : "En tant qu'institution financière, nous avons fait tout notre possible ces derniers mois pour guider les entreprises et les particuliers à travers cette période difficile de la crise du Covid-19. Nous avons apporté notre contribution pour limiter au maximum les dommages structurels causés à l'économie et à la société en concédant, entre autres, un report de remboursement des crédits.

Dans le même temps, nous voulons aussi jouer notre rôle dans la transition vers une société durable. Après tout, la responsabilité environnementale est l'un des domaines prioritaires de notre politique de développement durable. KBC souligne cette ambition en proposant à ses clients un taux très compétitif de 1,29%* pour les prêts verts. Nous voulons ainsi encourager davantage les investissements dans la construction et la rénovation écologiques. Nous abaisserons aussi le seuil d'accès au prêt vert afin qu'il puisse servir à différents types de travaux. Le client aura droit à ce taux avantageux s'il effectue des travaux de construction ou de rénovation permettant d'économiser au

¹ Par KBC, nous entendons bien sûr aussi KBC Brussels.¹

moins 50 % d'énergie ou d'accroître la sécurité de son habitation. De cette manière, nous répondons aux attentes de nos clients et des pouvoirs publics en contribuant activement à la transition vers une société plus durable".

Le nombre de prêts verts multiplié par deux

Les clients qui ont contracté un prêt vert entre mars et septembre ont utilisé ce prêt à des fins diverses:

- 85% pour l'installation de panneaux solaires;
- 5 % pour de nouveaux châssis de fenêtres;
- 5 % pour le remplacement d'une chaudière de chauffage;
- 3 % pour des travaux d'isolation;
- 2 % pour l'installation de pompes à chaleur et de boilers solaires, entre autres.

En outre, KBC note que:

- la province d'Anvers arrive en tête avec 24% des prêts verts octroyés, suivie du Limbourg avec 21%, des Flandres orientale et occidentale avec 19%, et enfin du Brabant flamand avec 17%;
- 86 % des prêts verts ont été demandés par voie digitale;
- le montant moyen d'un prêt vert est de 9 500 euros;
- la durée moyenne du prêt est de 47 mois et
- l'âge moyen des demandeurs est de 46 ans.

Pour une liste complète des travaux pouvant faire l'objet d'un prêt vert, consultez [le site KBC](#).

Le nombre de prêts vélo octroyés augmente de 40%.

Pendant le confinement, les magasins de vélos sont restés longtemps fermés. Il en est résulté une baisse des ventes de vélos et un tassement correspondant du nombre de prêts vélo.

Dès la réouverture des magasins en mai, KBC a enregistré un rebond marqué du nombre de prêts vélo de 85 % par rapport l'année dernière à la même période.

Fin septembre, le nombre de prêts vélo avait déjà dépassé de 40 % le niveau de 2019.

Une analyse plus approfondie nous apprend en outre que:

- 33% de tous les prêts vélo ont été contractés dans la province d'Anvers, suivie de la Flandre orientale (20%), du Brabant flamand (17%), du Limbourg (15%), de la Flandre occidentale (14%) et de Bruxelles (2%).
- 85 % des prêts vélo ont fait l'objet d'une demande digitale.
- Le montant moyen du crédit est de 3 300 euros.
- La durée moyenne d'un prêt vélo est de 28 mois.
- L'âge moyen des demandeurs est de 45 ans

Exemple représentatif: pour un prêt à tempérament de 10 500 euros d'une durée de 60 mois au taux annuel effectif global et taux d'intérêt débiteur annuel fixe de 1,29%, vous payez 60 amortissements mensuels de 180,77 euros ou au total 10 845,90 euros. Taux en vigueur depuis le 01/10/2020, pour un prêt à tempérament de max. 60 mois destiné au financement d'investissements économiseurs d'énergie dans votre habitation.

KBC Groupe SA

Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht
Directeur Corporate Communication/
Porte-parole
Tél.: 02 429 85 45

Service presse

Tél.: 02 429 65 01 Stef Leunens
Tél.: 02 429 29 15 Ilse De Muyer
Tél.: 02 429 32 88 Pieter Kussé
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

Les communiqués de presse KBC sont disponibles à l'adresse www.kbc.com
Suivez-nous sur www.twitter.com/kbc_group
Restez au fait de toutes nos solutions innovantes
